icionrecycle.

PLATEFORME DE TRAÇABILITÉ

Mode d’emploi

SOMMAIRE

- Introduction — Page 3
- Création de votre compte — Page 7
- Connexion — Page 10
- Mot de passe — Page 12
- Graphiques — Page 14
- Bordereaux — Page 16
- Attestation — Page 18
- Bilan Annuel — Page 20
- Collectes — Page 22
- Difficultés de connexion — Page 24

Introduction

Introduction

Une traçabilité réglementée

QUELLE EST LA RÉGLEMENTATION SUR LA TRAÇABILITÉ ?

La réglementation en France prévoit un certain nombre de précautions à prendre pour assurer une bonne gestion des déchets, en protégeant l'environnement et la santé humaine.

La traçabilité des déchets, c'est-à-dire les informations concernant l'origine des déchets, leur quantité, leurs caractéristiques, leur destination et leurs modalités de traitement ou d'élimination, est essentielle pour assurer une bonne gestion des déchets. Elle permet à un producteur de s'assurer que son déchet est traité conformément à la réglementation relative aux déchets, et aux pouvoirs publics de contrôler la gestion des déchets sur le territoire national.

QUELLE EST MA RESPONSABILITÉ DE PRODUCTEUR DE DÉCHETS ?

Selon la loi, l'entreprise est responsable de tous les déchets qu'elle produit et qu'elle détient (confiés par des clients par exemple) jusqu'à leur valorisation ou leur élimination finale. Cette responsabilité ne cesse pas lorsque le déchet est remis à un collecteur, à un opérateur ou à un service public. L'entreprise productrice des déchets reste engagée solidairement aux tiers qui assurent l'élimination. Elle doit s'assurer que l'élimination de ses déchets est conforme à la réglementation.

Pour cela, le producteur de déchets est tenu notamment :

- de caractériser ses déchets ;
- d'assurer un tri et une collecte séparée des déchets ;
- d'emballer ou de conditionner les déchets dangereux ;
- d'étiqueter les emballages et les contenants ;
- de ne pas mélanger des déchets dangereux de catégories différentes, avec des déchets non dangereux ou des substances, produits ou matières qui ne sont pas des déchets ;
- de vérifier les autorisations et agréments de ses prestataires ;
- d'assurer le suivi et la traçabilité du traitement des déchets (via les bordereaux de suivi des déchets dangereux et le registre déchets).

QUE FAIT TRIETHIC POUR VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS OBLIGATIONS ?

Depuis 2011, Triethic propose à ses clients une solution de traçabilité digitale. Notre plateforme de traçabilité Ici On Recycle a été conçue dans le but de simplifier les démarches et de faire gagner du temps à nos clients.

Après chaque collecte, tous nos clients peuvent télécharger librement sur la plateforme un Bordereau de Recyclage, un Bordereau de Suivi de Déchets (au format CERFA) et un Bordereau de Destruction pour les papiers confidentiels. Depuis mars 2019, l'attestation annuelle de collecte et valorisation a été ajoutée dans notre plateforme de traçabilité Ici On Recycle. Elle sera délivrée et en téléchargement pour tous nos clients en début d'année suivante.

Introduction

Que vous apporte Ici On Recycle ?

+ DE SIMPLICITÉ POUR VOS REPORTING

Ici On recycle vous fournit les données sur votre démarche de recyclage dont vous avez besoin pour vos rapports et suivis. À tout moment et n'importe où, vous pouvez consulter les graphiques de vos collectes. Les graphiques vous indiquent la fréquence des collectes, les types de déchets et leur poids.

UN OUTIL CLÉ EN MAIN POUR VOTRE DÉMARCHE

Pour alimenter vos rapports RSE, nous vous fournissons également en fin d'année un bilan annuel. Il récapitule les collectes qui se sont déroulées sur toute l'année. Une infographie sur les bénéfices environnementaux et sociaux liés à votre démarche est également présente dans ce bilan.

UNE TOTALE TRANSPARENCE SUR LE RECYCLAGE

Visionnez les filières de valorisation dans lesquelles partent vos déchets.

RÉPONDEZ FACILEMENT À VOS OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

Consultez et téléchargez librement, quand vous en avez besoin vos documents de traçabilité :

-- Bordereaux de Suivi de Déchets au format Cerfa,

- Bordereaux de Recyclage,

- Bordereaux de destruction dans le cas où vous avez de la collecte de papiers confidentiels,

- Attestation de valorisation : Depuis mars 2019, vous pouvez aussi télécharger votre attestation de valorisation. Cette attestation fait suite à l'arrêté du 18 juillet 2018 relatif à l'attestation mentionnée à l'article D.543-284 du code de l'environnement.

OBSERVEZ VOTRE IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Découvrez les bénéfices environnementaux et sociaux générés grâce à votre démarche. Des graphiques et infographies sont disponibles depuis votre compte personnel.

Introduction

Que vous apporte Ici On Recycle ?

01 TRIER

Le tri à la source des déchets par vos collaborateurs est l'étape n°1 de la traçabilité. Cette étape permet la séparation entre les différents déchets. La séparation est indispensable au reste du processus de recyclage.

02 COLLECTE

Triethic collecte les déchets et les achemine dans notre atelier de tri à Nanterre.

03 PESÉE

A chaque retour de collecte, les déchets sont pesés. Cette étape servira à renseigner la plateforme de traçabilité avec le poids de chaque déchet collecté.

04 RECYCLAGE

Les déchets sont évacués vers les filières de recyclage et de valorisation.

05 TRAÇABILITÉ

Une fois la valorisation de la matière effectuée, vous pouvez accèder à la traçabilité de vos déchets sur la plateforme Ici On Recycle. Les poids et les données des collectes sont renseignées. Les différents bordereaux et attestations sont émis et téléchargeables par vous directement.

06 TRANSFORMATION

Les matières recyclées sont transformées en produits finis. Tels que des cahiers pour le papier ou des cadres de vélos pour les canettes.

Création de votre compte

Création de votre compte

Conditions préalables

La création de votre compte personnel est réalisé à la suite de la toute première collecte dans votre entreprise et une fois les déchets envoyés dans les filières de recyclage.

Création de votre compte

Conditions préalables

01 CRÉATION DE VOTRE COMPTE

Vous êtes le contact privilégié pour la collecte des déchets, notre équipe va alors procéder à la création de votre compte sur Ici On Recycle. Pour la création du compte, il est nécessaire de renseigner le nom de l'entreprise, l'adresse, les déchets collectés ainsi que les contacts (nom, prénom, fonction, email, numéro de téléphone).

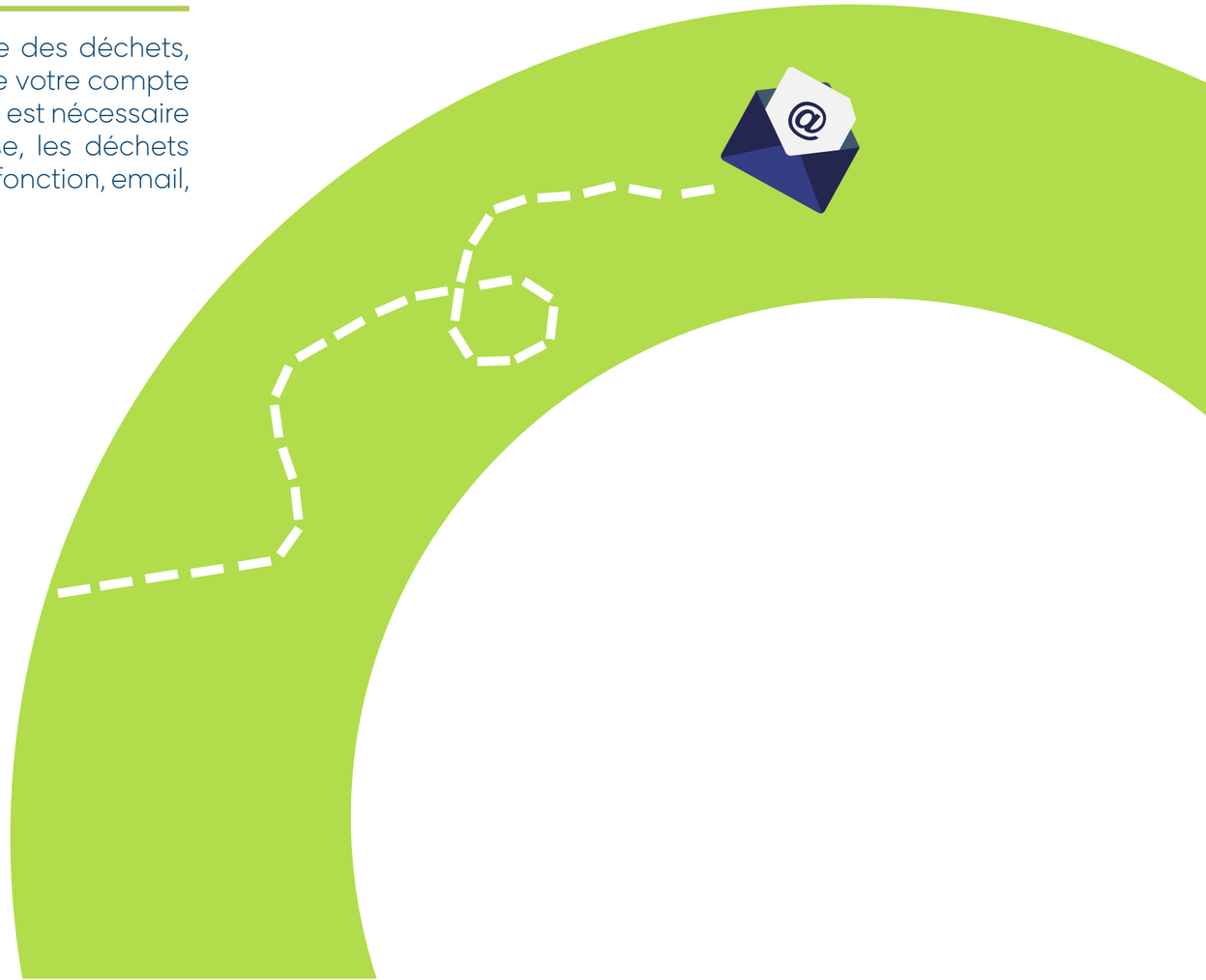

02 ENVOI DE VOTRE MOT DE PASSE

Quelques instants après la création de votre compte par notre équipe, vous (le contact de l'entreprise) allez recevoir dans votre boîte mail professionnelle un mot de passe provisoire. Ce mot de passe comprend une succession de chiffres et lettres aléatoires. Ce mot de passe est volontairement long pour garantir plus de sécurité.

Connexion

Connexion

Accéder à votre espace personnel

Après avoir reçu votre mot de passe, vous allez pouvoir vous connecter à la plateforme de traçabilité.

Pour cela il suffit de vous rendre sur Ici On recycle (https://portail.icionrecycle.fr). Cliquez ensuite sur « connexion » (en haut à droite).

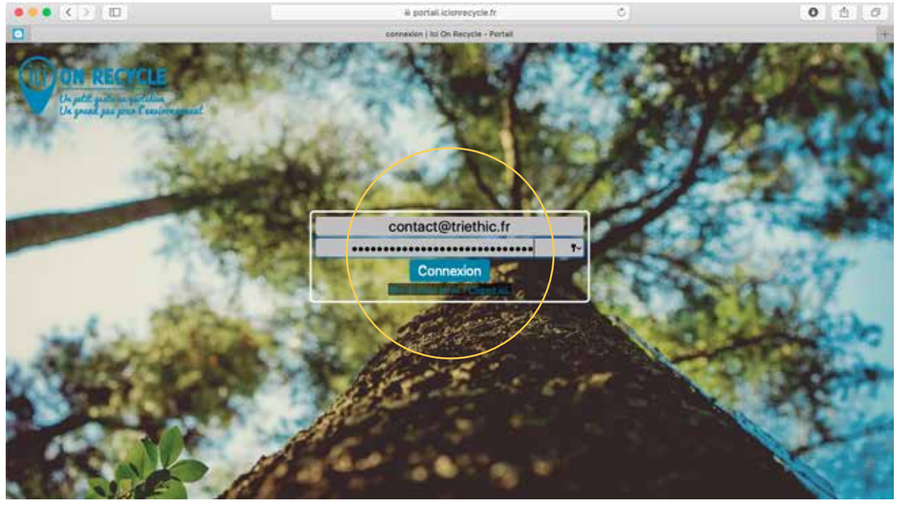

Entrez ensuite votre identifiant de connexion. « Courriel » : il s'agit de votre adresse email professionnelle fournit à votre interlocuteur Triethic.

Vous disposez de 5 tentatives de connexion, alors soyez vigilant.

Dans le cas où vous vous tromperiez plus de 5 fois de mot de passe, votre compte serait alors désactivé. Dans ce cas, veuillez simplement envoyer un mail à contact@triethic.fr ou téléphoner au 09 80 77 40 59 pour que l'on vous le réactive.

Pour cette étape, nous vous conseillons de copier-coller le mot de passe reçu dans la barre de saisie en prenant soin qu'aucun espace ne se soit inséré avant ou après.

Mot de passe

Mot de passe

Changement de votre mot de passe

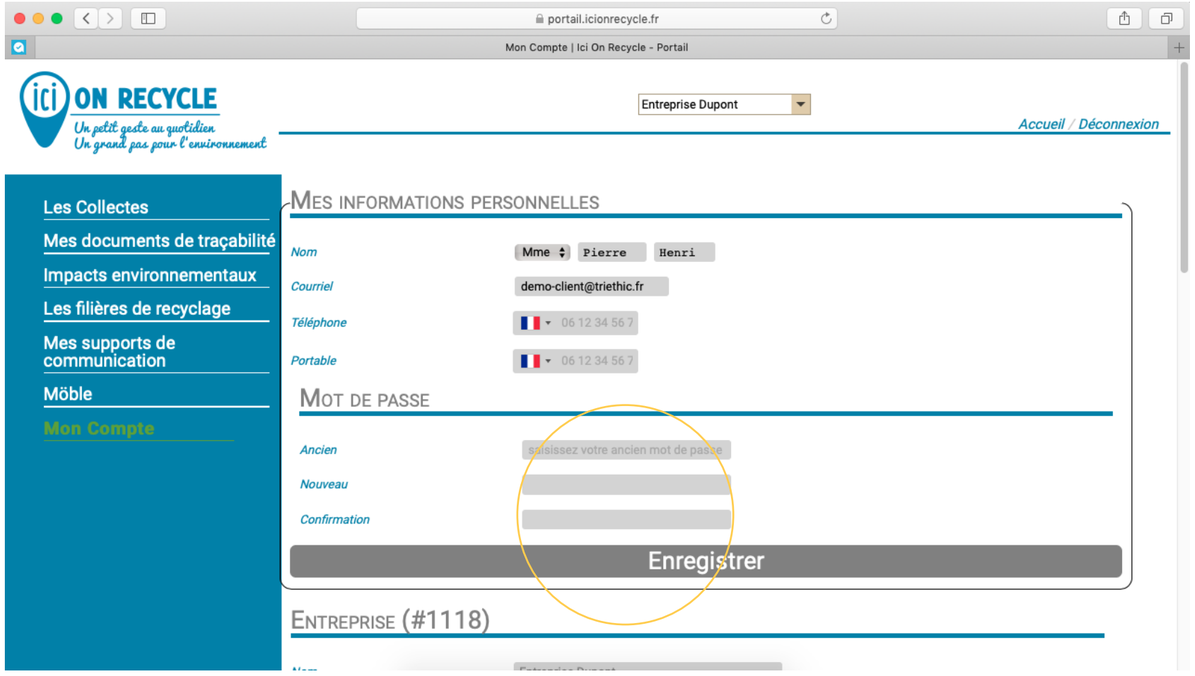

Bravo, vous êtes connecté. Nous vous conseillons de changer immédiatement votre mot de passe pour éviter tout oubli. Pour cela, il vous suffit de vous rendre dans « Mon compte » dans le menu à gauche, puis dans la 2 ème catégorie « Mot de passe ». Copier-coller votre mot de passe reçu précédemment par mail, puis votre nouveau mot de passe choisi. Enfin, cliquez sur « Enregistrer » pour valider votre mot de passe.

Graphiques

Graphiques

Consulter les collectes et poids

Vous pouvez maintenant consulter toute la traçabilité de vos déchets. Rendez-vous sur l'accueil pour visionner les graphiques de vos collectes.

En haut de la page d'accueil se situe un menu déroulant. Ce menu vous permet de sélectionner différents sites ou entreprises dans le cas où vous auriez accès à plusieurs lieux de collectes.

Se situe ensuite le sélecteur de période. Dans cette fonction, vous pouvez sélectionner une période donnée pour en visualiser les types de déchets collectés et poids. Par exemple de Janvier 2019 à mars 2019.

Vous trouverez en dessous le graphique avec les différents déchets collectés. Quand vous passez votre curseur sur les barres du graphiques vous voyez apparaitre un chiffre. Il s'agit du poids du déchet collecté sur la période donnée.

Bordereaux

Bordereaux

Télécharger les différents bordereaux

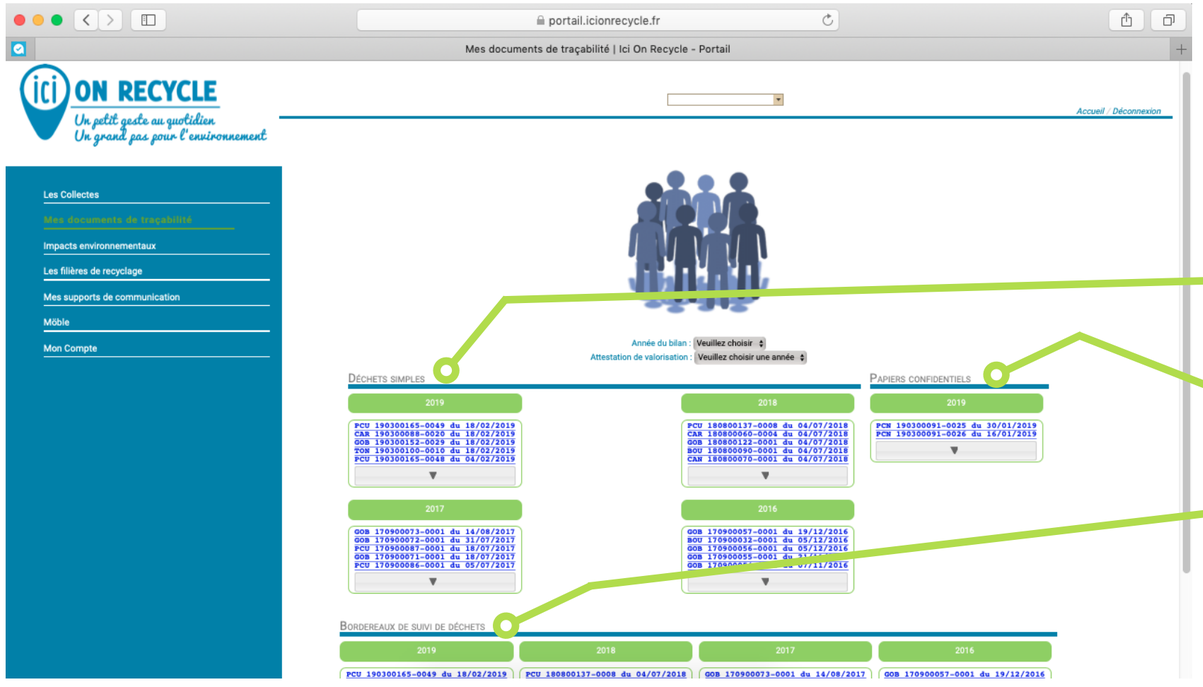

Vous pouvez également consulter ou télécharger vos documents de traçabilité en pdf.

Pour cela, cliquez sur « mes documents de traçabilité » dans le menu à gauche, puis sur les liens des documents. Ils sont rangés par types de documents et par année :

- Bordereaux de recyclage

- Bordereaux de destruction (pour les papiers confidentiels)

- Bordereaux de Suivi de Déchets

Attestation

Attestation

Télécharger l'attestation de valorisation

A compter du 1er janvier 2019, la traçabilité des 5 flux (papiers/cartons, plastiques, métaux, verres, bois) est réglementée par l'arrêté du 18 juillet 2018 relatif à l'attestation mentionnée à l'article D. 543-284 du code de l'environnement.

Le prestataire en charge de la collecte doit remettre au producteur des déchets une attestation annuelle de collecte et valorisation.

Cette attestation est délivrée une fois par an et doit l'être au plus tard le 31 mars de l'année N+1.

Cette attestation renseigne :

- L'émetteur de l'attestation
- L'origine du ou des déchets
- Le flux des déchets pris en charge; papiers/cartons, plastiques, métaux, verres et bois
- Les quantités de déchets prises en charge et exprimées en tonnes.
- La destination de valorisation finale des déchets

L'attestation de valorisation est téléchargeable dans le menu «mes documents de traçabilité », puis sur «veuillez choisir une année».

Le téléchargement se lance automatiquement.

Bilan annuel

Bilan Annuel

Télécharger le bilan annuel pour vos rapports RSE

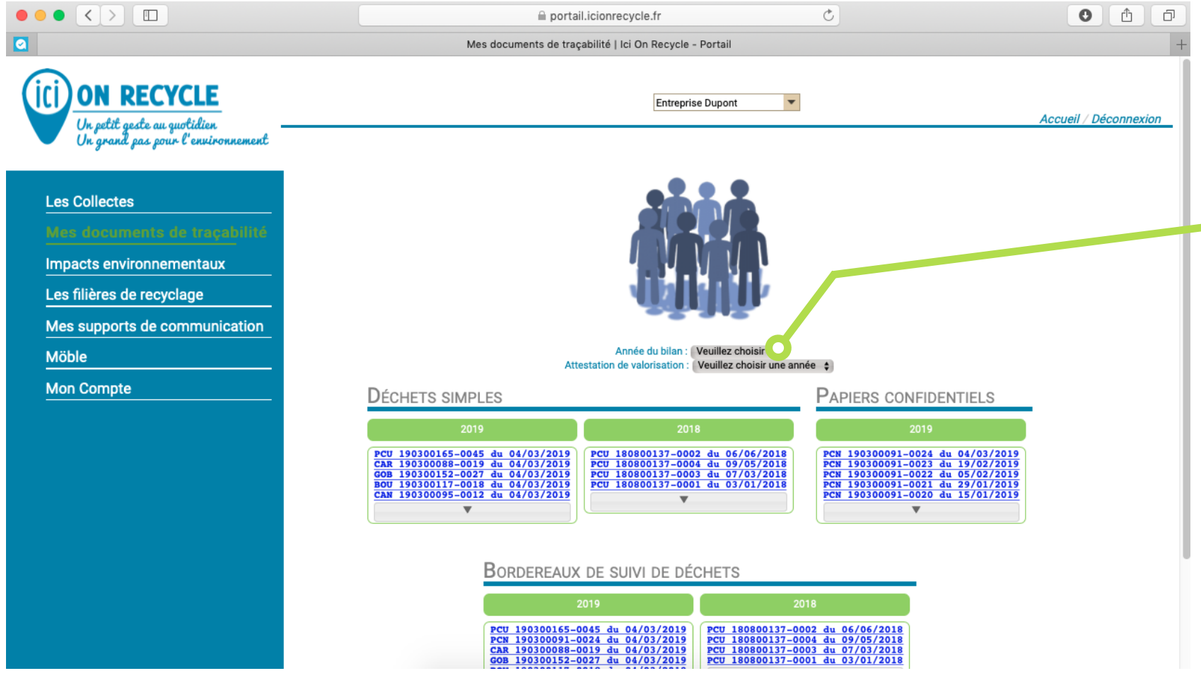

Tous les ans, nous produisons un bilan de vos collectes de l'année ainsi que des bénéfices environnementaux et sociaux.

Pour le télécharger, cliquez sur «Mes documents de traçabilité », puis sur « veuillez choisir » à droite d' « année du bilan » et en dessous du picto.

Choisissez l'année du bilan que vous souhaitez télécharger (2018, 2017.).

Le téléchargement se lance automatiquement.

Collectes

Collectes

Faire une demande de collecte

Vos corbeilles de papiers débordent ou vous souhaitez vous débarrasser de votre stock de néons ?

Vous pouvez nous faire une demande de collecte directement depuis la plateforme.

Après réception de cette demande, nous vous enverrons un mail pour vous proposer un devis (en fonction de votre contrat de base) et une date de collecte.

01

Pour ce faire, cliquez sur « les collectes » dans le menu à gauche, puis « demande de collecte ».

02

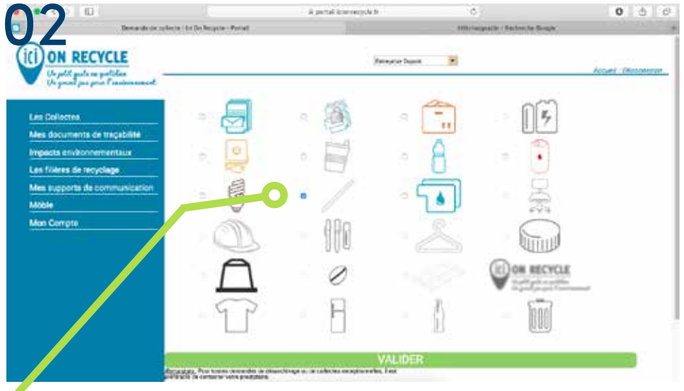

Sélectionnez ensuite le type de déchet que vous souhaiteriez faire partir et cliquez sur « valider ».

03

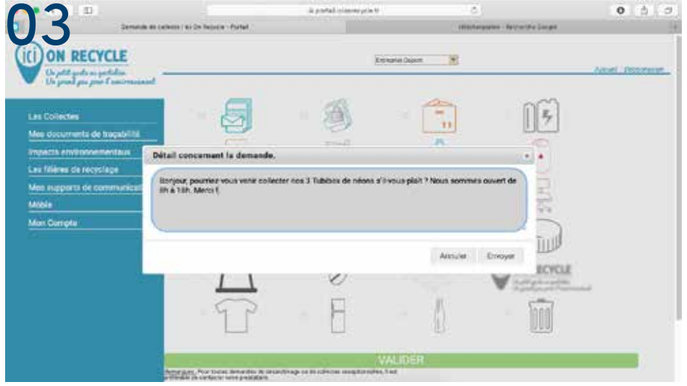

Vous pouvez ensuite saisir le message à nous envoyer.

Difficultés de connexion

Difficultés de connexion

Mot de passe oublié

Si vous avez oublié votre mot de passe, pas de panique, vous pouvez le réinitialiser par vous-même.

Pour cela cliquez tout d'abord sur «connexion» depuis l'écran d'accueil, puis «Mot de passe perdu ? Cliquez ici ».

Vous recevrez ensuite par mail un lien pour choisir un nouveau mot de passe.

01

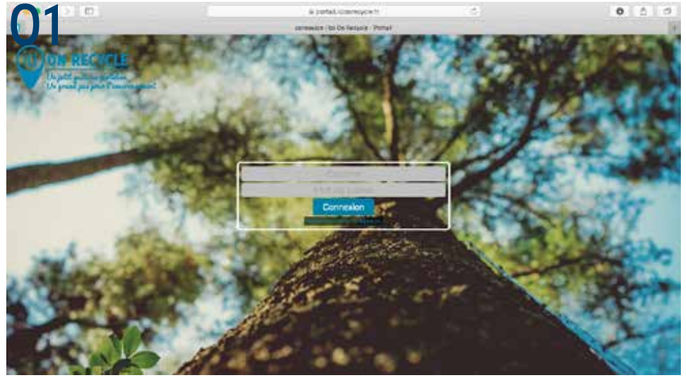

Puis, saisissez votre adresse mail dans le cadre «courriel», cliquez sur «Mot de passe perdu ?»

02

Une fenêtre pop up va s'ouvrir vous demandant de confirmer la réinitialisation de votre mot de passe. Cliquez alors sur « envoyer le courriel ».

03

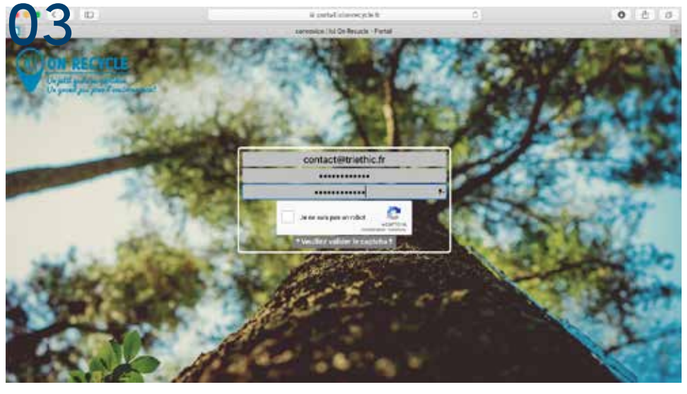

Vous allez ensuite recevoir un email avec un lien pour réinitialiser votre mot de passe. Cliquez alors sur le lien. Vous arriverez sur la page ci-dessus. Choisissez votre nouveau mot de passe.

triethic.

Recycler, ça valorise

320 avenue de la République
92000 NANTERRE
09 80 77 40 59
contact@triethic.fr

www.triethic.fr